

# Projet éducatif

École Sainte-Marguerite

**(2019-2022)**



# Le projet éducatif

## Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

## 1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves évoluant à l'école Sainte-Marguerite.

Il a été élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent notre école primaire ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## 2. Valeurs, manifestations

Les valeurs suivantes ainsi que leurs manifestations respectives ont été sélectionnées afin de représenter la vision commune des différents acteurs gravitant autour de notre école.

### **Civilité :**

- Agir avec respect et bienveillance.
- Valoriser le savoir-vivre en société.
- Entretenir des relations harmonieuses.

### **Engagement :**

- Développer le potentiel de chacun.
- Se mobiliser pour atteindre les objectifs communs.

### **Conscience environnementale :**

- Promouvoir les pratiques environnementales durables.
- Se sensibiliser aux enjeux environnementaux.

### **Ouverture :**

- Développer sa sensibilité aux différences des autres et sa capacité à en tenir compte.
- Tendre vers des pratiques collaboratives gagnantes.

## 3. Encadrements légaux

Voici les différents encadrements légaux qui ont guidé notre processus.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;

- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37.3) ;
  - harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
  - respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
  - assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

À la suite de l'analyse du contexte et selon les réponses obtenues dans les sondages, notre établissement d'enseignement a évalué la pertinence d'intégrer certaines orientations et objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans son projet éducatif. Selon la réalité de notre établissement, nous avons déterminé différentes cibles et indicateurs qui nous permettront de suivre l'évolution de notre milieu au cours des 3 prochaines années. Bien que nous ayons travaillé en synergie avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, notre projet éducatif est constitué d'orientations et objectifs propres à notre milieu. Nous avons fait ces choix à la suite de l'analyse de notre contexte et des priorités de notre milieu.

#### 4. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, vous pourrez constater qui sont les différents groupes qui ont collaboré avec nous lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

Notre projet éducatif émerge du milieu. Le conseil d'établissement a favorisé, par l'entremise du comité pilotage, la participation des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et des représentants de la communauté. (LIP, article 7) Différents questionnaires en ligne ont permis de sonder les parents ainsi que les différents membres du personnel.

Le comité pilotage composé de la direction, de trois enseignants, un membre du personnel de soutien et d'un membre du service de garde a eu la responsabilité d'analyser et de valider les données recueillies par les différents sondages effectués en ligne. Par la suite, ce même comité a procédé à l'écriture du projet éducatif en tenant compte du PEVR de la CSS. Les instances et les groupes suivants ont été consultés à plusieurs reprises, et ce, au cours des différentes étapes d'élaboration du projet éducatif :

- conseil d'établissement;
- assemblée générale de l'école;
- parents;
- membres du personnel.

Avant d'en faire son adoption, le conseil d'établissement et l'assemblée générale de l'école ont été informés du processus et consultés à au moins 3 reprises.

## 5. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, l'école Sainte-Marguerite dresse la liste des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

<b>Période de l'année</b>	<b>Équipe</b>	<b>Consultations et travail</b>
<b>22 octobre 2018</b>	<b>Assemblée générale</b>	Présentation et explications de la démarche. Présentation de l'échéancier préliminaire de travail et de consultations.
<b>15 novembre 2018</b>	<b>Comité de pilotage</b>	Présentation de la démarche. Précision portant sur l'échéancier, travaux d'élaboration des sondages.
<b>18 décembre 2018</b>	<b>CÉ</b>	Présentation de la démarche.
<b>Janvier 2018</b>	<b>Sondage</b>	Envoyer le sondage aux membres du personnel ainsi qu'aux parents.
<b>25 mars 2019</b>	<b>Assemblée générale</b>	Travail sur les valeurs de l'école et les manifestations observables de chacune d'elles.
<b>28 mars 2019</b>	<b>Comité pilotage</b>	Ressortir les enjeux et les orientations qui ressortent à travers les résultats du sondage. Travailler sur l'environnement externe et interne.
<b>15 avril 2019</b>	<b>Assemblée générale</b>	Présenter les différents enjeux et les différentes orientations qui ressortent du sondage. Revoir l'environnement externe et interne de notre école.
<b>23 avril 2019</b>	<b>CÉ</b>	Consultation sur les valeurs de l'école et les manifestations observables de chacune d'elles.
<b>29 avril 2019</b>	<b>Comité pilotage</b>	Ressortir les enjeux et les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles.
<b>6 mai 2019</b>	<b>Comité pilotage</b>	Ressortir les enjeux et les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles.
<b>13 mai 2019</b>	<b>Assemblée générale</b>	Consultation portant sur l'ensemble du projet éducatif.
<b>21 mai 2019</b>	<b>Comité pilotage</b>	Bilan de la démarche (contexte, enjeux, orientations, objectifs, indicateurs, cibles, périodicité de l'évaluation.). Revoir le document officiel.
<b>6 juin 2019</b>	<b>CÉ</b>	Consultation portant sur l'ensemble du projet éducatif. Adoption du projet éducatif.

## 6. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Dans cette section, nous vous présentons l'analyse de l'environnement externe et interne. Le contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux. (LIP, 97.1)

Thèmes	État de situation
<p><b>Contexte socio-économique</b></p>	<p>- Pour l'année scolaire 2018-2019, le rang décile de l'Indice de Milieu Socio-Économique (proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (2/3 du calcul) et proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi au moment du recensement (1/3 du calcul) pour notre école est de <b>7</b>, sur une échelle de 1 à 10. (1 étant favorisée et 10 défavorisée).</p> <p>- Pour l'année scolaire 2018-2019, le rang décile de l'indice du Seuil de Faible Revenu (proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu) est également de 7 pour l'ensemble des familles desservies par l'école sur une échelle de 1 à 10 (1 étant revenu élevé et 10 étant faible).</p> <p><b><i>Le contexte socio-économique se répercute dans notre milieu par une motivation à enrichir d'expériences et à ouvrir des horizons à nos élèves.</i></b></p> <p><small>1- Source : Statistiques Canada, recensement 2016 2- Source : Observatoire estrien du développement des communautés.</small></p>
<p><b>Partenaires</b></p>	<p><u>Partenaires éducatifs (intervention, sensibilisation, offre d'activités éducatives, etc.):</u></p> <p>Bibliothèque de Magog;            Centre communautaire de la ville de Magog;            Aréna de la ville de Magog;            École secondaire La Ruche;            CSSS : hygiéniste dentaire, vaccination, ateliers sur l'hygiène et la sexualité, etc.;            Pompier de la municipalité de Magog (pratique d'incendie);            Gang de Choix;            Régie de police Memphrémagog;            Orford Musique;            Mont Orford;            Ateliers la Clé de Sol;            Clinique pédiatrique Le Tandem;            Club karaté Magog;            Basketball Magog;            Club de curling de Magog;            Club de soccer de Magog;            Centre MOVE;            SEPAQ;</p>

	<p><u>Partenaires et fournisseurs en ressources (don, aide financière, prêt d'équipement, etc.)</u></p> <p>Fondation Christian Vachon;  Banque alimentaire Memphrémagog;  Fondation pour les enfants PC;  Municipalité de Magog;  École secondaire La Ruche;  Fondation de l'école Sainte-Marguerite;  Chevaliers de Colomb;  Club optimiste;  Comptoir familial de Magog;  Modulo; les plastiques Anchor;  La Cuvée;  Planète Cycle et ski;</p> <p><b><i>Le nombre de partenaires nous démontrent une bonne collaboration avec la communauté.</i></b></p>
<p><b>Implication des parents</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La bibliothèque est gérée par une bénévole qui est présente à l'école deux fois par semaine.</li> <li>- Lors de l'assemblée générale des parents de début d'année, il y avait 6 parents présents et tous ont été élus par acclamation. La nomination d'un représentant au Comité de parents a été déterminée.</li> <li>- Lors des rencontres de parents de septembre 2018, une majorité des enfants avaient un représentant à la rencontre de groupe avec leur titulaire.</li> <li>- Lors de la rencontre du premier bulletin en novembre 2018, une majorité des enfants avaient un représentant à la rencontre de groupe avec leur titulaire.</li> <li>- Marche d'Halloween : 5 parents étaient présents pour accompagner les classes de maternelle.</li> <li>- Dans trois classes, des parents bénévoles viennent aider des élèves à lire.</li> <li>- Dans les quatre sorties d'initiation à la natation des élèves de maternelles et du 1<sup>er</sup> cycle, plusieurs parents sont présents pour le transport et l'accompagnement des élèves.</li> <li>- Dans les quatre sorties de patin des élèves de maternelles, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle, une dizaine de parents accompagnent et aident à attacher des patins.</li> <li>- Lors de la journée d'athlétisme, une dizaine de parents viennent aider ou assister à la journée de compétition.</li> <li>- Lors du voyage à Toronto des élèves de la classe d'anglais intensif, plus d'une quinzaine de parents accompagnent les élèves.</li> <li>- Lors de présentations ou événements de classe ou d'école, une majorité de parents et quelques grands-parents ou autres membres de la famille sont présents.</li> <li>- Quelques parents s'impliquent dans la distribution des campagnes de financement, photos scolaires, campagne de vaccination, et autres besoins ponctuels.</li> </ul>

	<p><b><i>L'implication et la participation des parents nous démontrent une volonté de soutenir l'école dans sa mission. Cette démonstration nous permet d'anticiper un soutien dans la mise en place des moyens par l'équipe-école et dans l'atteinte de cible particulière du projet éducatif.</i></b></p>
<b>Réussite des élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de réussite MÉES 17-18 : 4<sup>e</sup> Lire : 87,9% (G:82% F:94 %) Écrire 84,8% (G:77% F: 94%)</li> <li>- Taux de réussite MÉES 17-18 : 6<sup>e</sup> Lire : 93% (G: 95% F : 91%) Écrire : 79,1% (G : 65% F : 91%)</li> <li>Résoudre : 83,7% (G : 85% F : 82,6%) Raisonner :86% (G : 80% F : 91,3%)</li> <li>- 30% des élèves ont un plan d'intervention</li> </ul> <p><b><i>Les résultats scolaires nous démontrent en générale une bonne réussite.</i></b></p>
<b>Bien-être et sécurité</b>	<p>81,6 % des élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année ont affirmé se sentir souvent ou toujours en sécurité à l'école. 43,2% des élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année ont affirmé avoir été victime de violence sociale au moins une fois lors des 4 semaines précédant le sondage. 5,6% des élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année ont affirmé avoir été victime d'intimidation toutes les semaines ou plusieurs fois par semaine.</p> <p><b><i>Voici le portrait de départ établi lors d'un sondage mené auprès des élèves en décembre 2018. Les données nous démontre qu'une attention particulière est de mise.</i></b></p>
<b>Statistiques</b>	<p>Nombre d'élèves par degré et organisation scolaire pour 2018-2019 :</p> <p>Au total, il y avait 31 élèves au préscolaire et 291 élèves au primaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maternelle 5 ans : 31 / 1<sup>ere</sup> année : 36 / 2<sup>e</sup> année : 47 / 3<sup>e</sup> année : 39 / 4<sup>e</sup> année : 51 / 5<sup>e</sup> année : 35/6<sup>e</sup> année :40</li> <li>- L'école compte une classe DIM de 5 élèves entre 6 et 12 ans ainsi qu'une classe CRS de 8 élèves entre 6 et 12 ans également.</li> <li>- 48 élèves du 3<sup>e</sup> cycle sont inscrits au programme intensif alors que les 46 autres élèves du même cycle sont dans le programme santé/plein air.</li> <li>- L'école offre 8 programmes de sports-étude aux élèves du primaire.</li> </ul> <p><b><i>Les statistiques nous démontrent une décroissance du nombre d'élèves à l'école. Environ le tiers de nos élèves provient d'un bassin extérieur au nôtre. Ce constat nous amène à croire que le bassin d'alimentation des élèves est vieillissant.</i></b></p>
<b>Équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 enseignants titulaires</li> <li>- 4,05 enseignants spécialistes</li> <li>- 1,2 orthopédagogue</li> <li>- 0,2 orthophoniste</li> <li>- 0,8 psychoéducatrice</li> <li>- 6,4 TES</li> <li>- 4 surveillantes d'élèves</li> <li>- 1,1 secrétaire</li> <li>- 1,2 concierge</li> <li>- 1 interprète gestuel</li> </ul>
<b>Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- N'étant pas un milieu défavorisé, l'école ne bénéficie pas de classe avec des ratios réduits.</li> <li>- Peu d'entreprises du milieu soutiennent financièrement l'école.</li> </ul>



## 7. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

À la suite de l'analyse des sondages, de notre contexte et du travail d'analyse du comité pilotage, nous avons rédigé notre projet éducatif en nous assurant d'avoir une cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Sommets. Il s'inscrit dans le même esprit, il veut le soutenir et il adhère à son contenu en y reprenant plusieurs enjeux, orientations et objectifs. Par ses propres cibles, le projet éducatif de l'école Sainte-Marguerite cherche à contribuer à l'atteinte de celles du PEVR.

## 8. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Nous avons respecté les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3) et nous avons respecté la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37). En respectant le portrait du milieu et les résultats des différents sondages, nous avons établi les enjeux (ce que l'on peut perdre ou gagner selon nos stratégies), les orientations (nos intentions), les objectifs (nos engagements prioritaires), les indicateurs (les outils de veille) et les cibles (les résultats visés).

<b>Enjeu 1 : L'inclusion et la réussite éducative de toutes les personnes</b>	
Orientation 1	Améliorer la compétence à écrire des textes variés chez nos élèves.
Objectif	Améliorer le taux de réussite de tous les élèves en écriture à la fin de chaque cycle.
Indicateur	Taux de réussite scolaire en écriture des élèves à la fin de chaque cycle.
Cible 1	Augmenter le taux de réussite en écriture de 2% chez les élèves en fin de cycle.
Situation en 2018-2019:	6 <sup>e</sup> année Écriture: 79,1% pour l'année scolaire 2017-18 (28,6% chez les élèves avec un p.i.). 4 <sup>e</sup> année Écriture : 84,8% pour l'année scolaire 2017-2018 (69,2% chez les élèves avec un p.i.).
Cohérence avec le PVER:	<i>Enjeu 1 orientation 2,2, orientation 2,4 et orientation 2,5</i>
Orientation 2	Travailler en prévention pour dépister rapidement les difficultés des élèves
Objectif	Augmenter la réussite de nos élèves ayant un plan d'intervention dans la compétence « Raisonner »
Indicateur	Taux de réussite scolaire de la compétence « Raisonner » des élèves à la fin de chaque cycle.
Cible	Augmenter le taux de réussite de la compétence « Raisonner » des élèves ayant un plan d'intervention de 2%.
Situation en 2018-2019:	6 <sup>e</sup> année 2015-2018 : 80,7% (55,9% chez les élèves avec un p.i.). 4 <sup>e</sup> année 2015-2018 : 92,2% (71,3% chez les élèves avec un p.i.).
Cohérence avec le PVER:	<i>Enjeu 1, orientation 2,1 et orientation 2,3</i>

<b>Enjeu 2: Milieu de vie scolaire innovateur, stimulant, accueillant et sécurisant.</b>	
Orientation 3	Augmenter la sensibilisation des élèves envers les enjeux environnementaux.
Objectif	Modifier les comportements des élèves et des adultes de l'école pour qu'ils deviennent plus écoresponsables.
Indicateur 1	Les gestes posés.
Cible 1	Faire une planification des gestes à poser.
Cible 2	Tendre vers des habitudes écoresponsables lors d'activités scolaires.
Situation en 2018-2019:	Peu de gestes écoresponsables structurés sont faits à l'école.
Cohérence avec le PVER:	<i>Enjeu 2 orientation 3</i>
Orientation 4	Assurer un climat d'école positif et respectueux.
Objectif	Diminuer le nombre de manquements au code de vie chez les élèves.
Indicateur	Le nombre de fiches de comportements majeurs.
Cible 1	Enseignement explicite des règles de vie de l'école.
Cible 2	Souligner les comportements positifs chez les élèves et célébrer les réussites à la fin de chaque étape.
Situation en 2018-2019:	Nombre de fiches inconnu. Le calcul débutera en 2019-2020.
Cohérence avec le PVER:	<i>Enjeu 2 orientation 3,1 et enjeu 2 orientation 3,4</i>